



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Inspira - 2015



SOMMAIRE



- Le mot du Bureau 4
- Les temps forts en 2015 6
- Une stratégie de développement innovante..... 8
- Nos actions pour renforcer l'attractivité d'INSPIRA 16
- Le Syndicat Mixte une gouvernance efficace
et une spécificité qui se dégage20
- Entreprises Emplois 21





LE MOT DU BUREAU

La dénomination « INSPIRA, espace industriel responsable et multimodal » créée fin 2014 s'installe dans l'esprit des acteurs socio-économiques de la région et au-delà en véritable porteur des ambitions du territoire et de ses acteurs.

L'année 2015 a rendu concret INSPIRA grâce à l'implication en proximité de l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs concernés par ce projet. En premier lieu, l'ouverture de la maison de projets, premier marqueur d'INSPIRA et, en second lieu, la confirmation d'un engagement fort de la Région Rhône Alpes, du Département de l'Isère et de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais à travers la signature d'un pacte financier portant l'objectif principal de création d'emplois et de richesses sur le territoire.

Fruit d'un travail de tous les acteurs, l'entreprise Hexcel a confirmé son implantation sur le site. Les trois collectivités membres du Syndicat Mixte ont souhaité accueillir ce projet dans les meilleures conditions et ont choisi d'anticiper les aménagements du nord d'INSPIRA. Depuis l'automne 2015, les travaux portés par INSPIRA sont effectifs.

Cette dynamique positive a permis à plusieurs entreprises de s'installer en reprenant des bâtiments existants et d'y développer leurs activités mais aussi à plusieurs entreprises installées d'engager les procédures nécessaires pour d'importants investissements en 2016.

Les objectifs partagés de report modal, assignés aux différents schémas d'infrastructures portuaires ou ferroviaires ouvrent de nouvelles opportunités aux entreprises de Rhône Alpes et de l'Isère. C'est le travail conduit dans le cadre du *Schéma Portuaire de la Métropole Lyonnaise et ses territoires d'influence* validé au printemps 2015. Le Syndicat Mixte s'est aussitôt engagé à conduire les actions qui lui reviennent en étroite collaboration avec les acteurs du fleuve et du rail.

Le monde économique intègre le principe d'écologie industrielle territoriale facteur de richesses et de valeurs ajoutées. C'est ainsi qu'un programme de recherche appliquée a débuté en janvier 2015 rassemblant de nombreuses forces économiques.

Grâce à la désignation d'un urbaniste de renom, INSPIRA s'est doté d'une vision de long terme offrant aux entreprises un cadre de travail de qualité, paysager tout en intégrant les nouvelles mesures de sûreté.

L'année 2016 sera marquée par le dépôt des dossiers d'autorisation nécessaires à la réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté qui sera la référence sur les besoins de financement du projet.

Les premiers investissements publics en termes qualitatifs mais aussi les premiers investissements industriels générateurs de nouvelles activités et créatrices d'emplois seront conduits en 2016.

Des actions de notoriété tant auprès des industriels que des différents relais d'opinion du projet en vue d'accroître l'attractivité d'INSPIRA seront renforcées.

L'objectif de certification ISO 14001, en 2016, permettra d'intégrer le projet dans son territoire et de répondre au niveau d'exigence attendu par les industriels déjà implantés.

Francis CHARVET,
Président du Syndicat mixte
Président de la Communauté de
Communes du Pays Roussillonnais

Gérard LERAS,
Vice-Président du Syndicat Mixte
Conseiller spécial du Conseil
Régional Rhône Alpes

Patrick CURTAUD,
Trésorier du Syndicat mixte
Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Isère



Crée par :

www.isere.fr

 Rhône-Alpes


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ROUSSILLONNAIS



LES TEMPS FORTS EN 2015



2 JUILLET

Signature du pacte financier
et inauguration de la maison
de projets



SEPTEMBRE

Travaux sur INSPIRA-nord



18 SEPTEMBRE

100 ans de la plateforme
chimique de Roussillon



8 OCTOBRE

Séminaire report modal



UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTE

Axe industriel

► Bienvenue sur Inspira !

De nouvelles entreprises s'installent sur INSPIRA :

Annonay Production France : l'entreprise de fabrication de matériels plastiques s'est installée au 317 rue des Balmes. Une douzaine de salariés rejoignent ainsi INSPIRA.

HLOG : spécialisée dans l'entreposage et le stockage non frigorifique, elle s'installe avec ses deux salariés au 317 rue des Balmes.

Vrac Bennes Logistique : l'entreprise spécialisée dans l'entreposage répond à ses clients de proximité parmi lesquels figurent plusieurs entreprises déjà implantées sur INSPIRA. Elle est désormais située au 318 rue des Balmes.

La Maison de projet jette l'ancre sur Inspira :

Ancienne péniche reconvertie en lieu d'accueil, la maison de projet attire l'œil des visiteurs ! A son bord se trouvent :

Isère Aménagement : la société publique locale ouvre son antenne dans la Maison de projet avec une équipe aujourd'hui dédiée à l'aménagement d'INSPIRA, ce sont trois personnes qui rejoignent le 311 rue des Balmes.

Et **le Syndicat Mixte** : le Syndicat Mixte a quitté la communauté de communes pour prendre ses quartiers au 311 rue des balmes.

► Le réveil de la force collective avec les pôles de compétitivité

Lumière sur les nouveaux partenariats

En 2015, de nouveaux partenariats ont été conclus, notamment avec le Cluster Lumière et le pôle de compétitivité Tenerrdis. L'objectif ? Consolider l'accueil de jeunes entreprises issues de projets collaboratifs sur INSPIRA, conduire des actions de prospection/promotion conjointes et attirer de l'innovation sur le territoire.

Ci-contre : Francis Charvet, Président d'Inspira et François Corteel, Président du Cluster Lumières



Cap sur le Smart Energy Port



Les ports et zones industrialo-portuaires sont des territoires au cœur de transformations importantes : développement des énergies renouvelables et de l'économie circulaire, mobilités électrique et hydrogène, méthanisation de taille industrielle, place de l'hydrogène dans le stockage des Energies Renouvelables. INSPIRA a accueilli le 3 décembre 2015 le 2^{ème} atelier Smart Energy Port animé par le pôle de compétitivité Tenerrdis.

Les entreprises s'organisent



Après plusieurs rencontres inter-entreprises en 2013 et 2014 qui dessinaient les contours d'un club entreprises, l'association INSPIRA-Entreprises est née en juin 2015. Elle regroupe 11 établissements présents sur l'espace INSPIRA.

Les objectifs :

- Favoriser la création de liens et de synergies entre les entreprises implantées sur INSPIRA
- Rassembler les entreprises de la Zone d'Aménagement Concerté pour favoriser son développement ;
- Défendre et promouvoir l'image et les intérêts généraux des entreprises de la ZAC et participer à toute mesure qui s'y réfère ;
- Identifier les intérêts communs et résoudre les préoccupations collectives des entreprises
- Associer les entreprises existantes aux décisions de gestion et d'animation d'INSPIRA notamment en matière d'aménagement, de nouveaux services, et de développement économique ;
- Concevoir et organiser les nouveaux services qui contribueront à la performance des entreprises comme à l'amélioration de la qualité de la vie des salariés.



ZOOM sur le développement Exogène avec l'AEPI

ZOOM sur le développement Exogène avec l'AEPI

Positionnement d'INSPIRA sur 27 dossiers d'implantation ou de prospection,
Revue de presse ciblée et de prospection à destination du syndicat mixte,
Organisation de la présence d'INSPIRA au salon World Efficiency à Paris et
ACHEMA à Francfort,
Participation aux rencontres avec des Clusters, pôles de compétitivité et
démarches de pilote pour le compte du syndicat mixte,
Mission de prospection en salon
4 jours en prospection avec Business France en Allemagne,

Axe multimodal

► INSPIRA, un rôle stratégique dans le système portuaire de la grande région lyonnaise et du bassin Rhône-Saône

En 2010, une étude soulignait la performance de la région lyonnaise en termes de trafics fluviaux générés et de dynamisme économique. Pour appuyer ces conclusions et renforcer cet atout pour le territoire, le schéma portuaire du pôle métropolitain lyonnais et de ses territoires d'influence est né. Il vise à définir à l'horizon 2030 les orientations d'aménagement pour le système portuaire de la région lyonnaise, et à établir un programme d'actions.

Le schéma inscrit INSPIRA comme un site d'importance stratégique, à l'échelle locale, mais aussi à l'échelle du bassin Rhône-Saône, du fait de sa tri-modalité et de son foncier disponible.

Les grandes orientations fixées pour INSPIRA sont de :

- « Conforter la vocation de Salaise-Sablons de grand port vraquier et conventionnel ;
- Prévoir sur le plan du foncier et dans le plan d'aménagement d'INSPIRA, la mise en service le moment venu (atteinte des 200 000 EVP/an au Port de Lyon Edouard Herriot) d'un terminal tri-modal à conteneurs de 4 hectares permettant de traiter environ 80 000 EVP/an adossé à un chantier de transport combiné route/fer. »
(Extraits du schéma portuaire du pôle métropolitain lyonnais et de ses territoires d'influence)

► L'opportunité confirmée d'un Opérateur Ferroviaire de Proximité (OFP)

Pour pallier au ralentissement du fret observé ces dernières années, l'Etat a imaginé un outil pour relancer le fret ferroviaire local : l'Opérateur Ferroviaire de Proximité (OFP).

L'étude conduite par l'Etat (DREAL) révèle un potentiel important de flux, et deux OFP apparaissent pertinents dans la région

Rhône Alpes, plus précisément dans le secteur d'Ambérieu et dans la vallée du Rhône au sud de Lyon. Salaise offre toutefois l'avantage d'une synergie forte avec le futur équipement de transport combiné. Le potentiel est de 1,4 Mt pour un OFP autour de Salaise avec un rayon d'action d'environ 150 km.

► Un pas collectif vers le changement des pratiques logistiques

Dans le cadre du GPRA Rhône Médian, le Syndicat Mixte, en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord Isère, a organisé un séminaire sur les enjeux du report modal.

Les témoignages de plusieurs entreprises ont permis de dégager trois axes forts :

- Faire évoluer le comportement des chargeurs ;
- Maintenir les infrastructures existantes et/ou en créer de nouvelles, et les accompagner d'une offre de services et d'outils productifs ;
- Imaginer de nouvelles solutions pour alléger les contraintes actuelles.



Les conclusions de la matinée ont concordé, en soulignant que Rhône Médian et

INSPIRA disposent de toutes les clefs pour réussir une politique de report modal des marchandises vers le rail et le fleuve ambitieuse. Les deux acteurs partagent des atouts, des objectifs et des moyens pour y parvenir.

Une centaine de personnes a participé à cette matinée. Un rendez-vous annuel se poursuivra en 2016.

► Une plateforme trimodale pour accueillir le trafic de demain

Les études menées au préalable par le Syndicat Mixte puis dans le cadre de l'élaboration du schéma portuaire métropolitain ont montré la nécessité d'investir sur des infrastructures structurantes afin d'accueillir sur INSPIRA les trafics de demain.

Le Syndicat Mixte lance aujourd'hui une étude technico-économique, juridique et financière pour la réalisation de cette plateforme trimodale (fleuve-rail-route).

Il s'agit de déterminer le mode d'investissement, de gestion et d'exploitation de cette future plateforme, les services à proposer, leur plan d'affaire et le mode de financement ainsi que les seuils de déclenchement des investissements.

Cette étude est co-financée par la CNR, l'Etat, VNF, SNCF Réseau, la Caisse des Dépôts et les intercommunalités du Grand Projet Rhône Alpes « Rhône Médian ».

► Génèse d'un Plan de Déplacements Inter-Entreprises

INSPIRA, en partenariat avec le GIE Osiris, la CCI Nord Isère et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, a amorcé un Plan de déplacement Inter-Etablissements. L'objectif est de mieux connaître les déplacements et de créer des solutions de mobilité durables avec les salariés, les entreprises et le territoire.

Cette démarche implique près de 4 800 salariés qui évoluent sur INSPIRA, la plateforme chimique de Roussillon et les zones commerciales alentours. C'est un élément clé des services aux entreprises, avec un bénéfice concret et utile à leur développement.

Axe responsable

► Le management environnemental d'INSPIRA bientôt reconnu par une certification ISO 14001

L'objectif de certification ISO 14001 permet d'intégrer le projet dans son territoire et de répondre au niveau d'exigence attendu par les industriels déjà implantés ou les futures entreprises.

Pour y arriver, le Syndicat Mixte pilote un système de management environnemental et sociétal sur la base de 5 axes stratégiques votés le 20 novembre 2015 :

- Préserver les ressources naturelles, par la mise en œuvre en particulier des principes de l'économie circulaire,
- Protéger la biodiversité, en commençant par préserver et valoriser le corridor écologique de la Sanne,
- Favoriser les modes de transport et de déplacement alternatifs, moins émetteurs de gaz à effet de serre,
- Réduire l'impact des activités sur les milieux naturels et prévenir toute pollution,
- Contribuer à l'insertion professionnelle des habitants du territoire.

Ce système sera audité en 2016 par un organisme externe, en vue d'obtenir la certification ISO 14001, reconnaissance internationale et gage d'attractivité pour INSPIRA.

► Avec INSPIR'ECO, l'écologie industrielle et la valeur ajoutée

Un consortium de 6 partenaires, réunissant Inspira, Engie, Ideel, Ideas Laboratory (CEA), Tredi et la Compagnie Nationale du Rhône a été lancé en février 2015 pour mener un programme d'innovation – recherche appliquée en écologie industrielle. Intitulé INSPIR'ECO, il a pour objectif de proposer un portefeuille de services reposant sur des boucles de recyclage et des équipements mutualisables pour accompagner le développement industriel des territoires. Il

répond ainsi aux besoins d'INSPIRA de porter un aménagement basé sur la localisation des entreprises par rapport à leurs interactions plutôt que sur un besoin strict de foncier. A l'issue de ce programme, un prototype logiciel sera testé sur INSPIRA, engageant ainsi la voie de la zone industrielle du futur.

Ce projet est subventionné par la région Rhône Alpes et les EPCI du Grand Projet Rhône Alpes Rhône Median.



► Dessiner le paysage de demain



Après une année de dialogue compétitif, Inspira a choisi un groupement conduit par le Professeur Joan Busquets, du bureau d'études BAU-B, en Espagne, pour construire le paysage et les fonctions d'un espace industriel du 21^e siècle. Il est mandataire d'un groupement composé de Battle y Roig, paysagiste, Les éclairagistes associés et OGI, ingénierie.

Isère Aménagement a mené plusieurs ateliers avec ce groupement pour préparer le plan guide d'aménagement. Ce document permet de dégager:

- L'identification des enjeux d'aménagement
- Une vision prospective de développement du site et des interfaces avec le territoire
- L'arrêt des grands principes d'aménagement (desserte routière et ferroviaire, réseaux structurants)
- Le cadrage des aménagements de court, moyen, long terme



ZOOM sur l'aménagement avec Isère Aménagement

- **Foncier** : poursuite des acquisitions avec les propriétaires et des dédommagements avec les exploitants agricoles animée par la SAFER,
- **Assistance** à 8 projets d'entreprises – 2 Permis de Construire déposés
- **Préparation** de l'aménagement : travaux au nord d'INSPIRA, préparation des dossiers d'autorisation en interface avec les services de l'Etat
- **Commercialisation** : élaboration des documents de mise à disposition des terrains et des services associés

► Un entretien adapté aux enjeux

En fonction des exigences réglementaires, des exigences de sécurité ou des besoins des parties intéressées, le Syndicat Mixte met en place une gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts et non aménagés du site.

Afin de préserver les ressources, des parcelles, ne pouvant être exploitées, sont entretenues, d'avril à novembre, par des moutons, en remplacement d'engins mécaniques.



► **Concierter pour mieux partager le développement d'INSPIRA**

Une réunion publique pour échanger entre voisins



En novembre, 70 personnes ont assisté à une réunion publique pour s'informer de l'état d'avancement du projet. Cet échange a permis de présenter les premières orientations d'aménagement du site INSPIRA par le groupement d'architectes et de répondre aux questions sur le développement d'INSPIRA.

Une instance de dialogue avec les organisations syndicales

En complément des Contrat Territoriaux Emploi-Formation, du Grand Projet Rhône Alpes et à la demande des organisations syndicales, le Syndicat Mixte a proposé de rencontrer l'intersyndicale une fois par semestre.

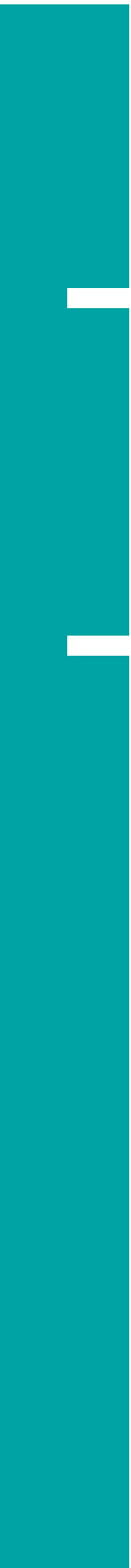
Une instance de dialogue avec les associations environnementales et citoyennes

Au delà des réunions de concertation, le Syndicat Mixte maintient un dialogue de qualité avec ces associations sans créer une instance supplémentaire. Un groupe de travail agile au sein du Syndicat Mixte des Rives du Rhône est ainsi mobilisé une fois par semestre.

Ces échanges s'inscrivent dans la démarche de certification ISO 14001 et dans le cadre de l'élaboration, puis de la gestion des dossiers règlementaires.

► **Un projet qui favorise l'insertion sociale**

Des personnes en situation de retour vers l'emploi effectuent 25 heures sur INSPIRA et participent à la gestion des espaces verts, à de petits travaux et à l'entretien de la maison de projet. Ces actions sont menées en collaboration avec les partenaires locaux de l'insertion par l'activité économique.



NOS ACTIONS POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ D'INSPIRA

Actions de développement

► Des équipements mutualisés voient le jour

Le chantier de parking mutualisé, au nord d'INSPIRA, d'une capacité de 190 places de voitures, a été engagé à la fin de l'été. Isère Aménagement, concessionnaire de l'aménagement, réalise ce parking en 2 phases :

- septembre-octobre : création de la plateforme du parking.
- début 2017 : finitions du parking et ouverture aux salariés des entreprises.



► Des interventions pour une voirie plus sûre

La requalification de l'avenue du Port pour la gestion des eaux pluviales mettra un terme aux accumulations d'eaux sur la voirie. Ces travaux sont réalisés par la Compagnie Nationale du Rhône.

ailleurs fait l'objet de travaux légers en vue de sécuriser les poids lourds et les voitures des salariés du site.

L'intersection de la Route Départementale 51 avec l'entrée nord d'INSPIRA, a par

Le coût des travaux s'élève à 20 k€.

► Des infrastructures électriques robustes

Des travaux ont commencé à l'hiver 2015 pour développer un poste de transformation et une ligne haute tension enterrée.

Le coût des travaux est évalué à 10 millions d'euros TTC.

► L'appui du Grand Projet Rhône Alpes (GPRA) Rhône Médian

INSPIRA a mené plusieurs dossiers en partenariat avec le GPRA pour élargir le périmètre de la réflexion au territoire Rhône Médian.

Sur le volet report modal, le GPRA co-finance l'étude technico-économique, juridique et financière pour la réalisation de la plateforme trimodale.

Une collaboration est également engagée sur le développement économique, avec la réalisation d'une étude sur les complémentarités des zones d'activités. L'objectif ? Organiser l'offre économique industrielle du territoire en lien avec le développement d'INSPIRA.

► Soutenir et accompagner l'économie

Ouverture de la maison de projet



Les collectivités qui composent le Syndicat Mixte apporteront 120 M€ de financement au projet, avec un retour sur investissement attendu d'ici 15 ans via le partage de la fiscalité. Ce pacte permet notamment de financer le traité de concession confié à Isère Aménagement en 2014 ainsi que le fonctionnement du site avec la maintenance des réseaux, des espaces verts et l'équipe de développement économique.

Signature du pacte financier



Depuis mars 2015, la maison de projet est une porte d'entrée pour les industriels et les investisseurs qui souhaitent mener un projet sur INSPIRA. C'est aussi un lieu de vie central sur INSPIRA, qui répond aux besoins des entreprises implantées sur le site, avec la mise à disposition d'une salle de réunion de 30 personnes, ainsi qu'une salle équipée de visio-conférence. L'inauguration le 2 juillet a été un moment particulièrement réussi, qui a réuni de nombreux élus, des industriels et les autres parties prenantes du projet.

► Des missions d'étudiants pour dynamiser le projet



Cinquante-quatre étudiants en 5^{ème} année Génie des Systèmes industriels, ont mené des travaux sur l'écologie industrielle et plus particulièrement la couverture énergétique durable des activités industrielles. Une vingtaine d'heures ont été encadrées par les enseignants dont une visite d'INSPIRA et de ses entreprises. Cette démarche alimente l'étude réglementaire de potentiel en énergie renouvelable et la réflexion sur la mise en œuvre concrète des principes de l'écologie industrielle.



Deux étudiants ont analysé la gouvernance en matière de qualité de l'air sur le territoire et, plus particulièrement, pour Inspira.



Une stagiaire en communication a été accueillie au sein du Syndicat Mixte. Elle a participé entre autre au lancement d'INSPIRA sur les réseaux sociaux et à l'inauguration de la maison de projet.

Actions de promotion

► Silence, on tourne un film promotionnel pour Inspira !

Un film court de présentation a été produit pour valoriser les atouts d'INSPIRA et les entreprises déjà installées. Véritable outil de promotion, il a fait l'objet d'un complément sur le volet multimodal en collaboration avec la CCI Nord Isère.

Pour le visionner, rendez-vous sur la chaîne Youtube « Inspira »

<https://www.youtube.com/watch?v=3rNHilSK0Cw>



► INSPIRA gazouille sur Twitter

Pour retrouver toutes les actualités d'INSPIRA, abonnez-vous au fil Twitter : @espace-INSPIRA

► INSPIRA au salon World Efficiency et Achema en Allemagne



Inspira était présent lors de la 1ère édition du World Efficiency à Paris du 13 au 15 octobre. Ce salon a rassemblé plus de 10 000 visiteurs. Le stand d'INSPIRA a notamment bénéficié d'une forte visibilité en co-exposant aux côtés d'Axelera. INSPIRA a également participé à la conférence plénière « l'économie

circulaire au service de la préservation des ressources et du climat » aux côtés d'Orée et de différents chefs d'entreprises.

Avec la présence de l'AEPI et des plateformes chimiques de l'Isère, INSPIRA figurait en bonne place au salon mondiale de la chimie ACHEMA à Francfort, en juin 2015.

► lors des 100 ans de la plateforme chimique et du congrès des maires de l'Isère



Le Syndicat Mixte a souhaité soutenir le centenaire de la plateforme chimique de Roussillon. Evènement social et économique de grande importance, qui a

bénéficié d'une exposition nationale en septembre 2015.

Le salon des Maires de l'Isère s'est tenu à Saint Maurice l'Exil, Isère Aménagement et la CCPR ont présenté INSPIRA sur leur stand.



LE SYNDICAT MIXTE UNE GOUVERNANCE EFFICACE ET UNE SPÉCIFICITÉ QUI SE DÉGAGE

► Le Comité Syndical

Il s'est réuni 5 fois en 2015 et a délibéré sur 58 propositions. Il est composé de 24 membres :

- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Région Rhône-Alpes
- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant le Département de l'Isère
- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

► Le Bureau

Il s'est réuni 6 fois en 2015 et assure le pilotage du Syndicat Mixte

	Président : Francis Charvet, <i>Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais</i>		Vice-président : Gérard Leras, <i>conseiller régional, conseiller spécial à la politique foncière</i>		Trésorier : Patrick Curtaud, <i>Vice-Président au conseil départemental de l'Isère</i>
---	--	---	--	---	---

► Le Comité de Pilotage stratégique

Il s'est réuni 2 fois et a principalement porté sur des sujets règlementaires. Présidé par Mme le sous-Préfet de Vienne et le Président du Syndicat Mixte et composé de :

- 2 députés de la 7^{ème} et 8^{ème} circonscription,
- le Secrétaire Général aux Affaires Régionales
- 1 représentant de Voies Navigables de France
- Le Président de la Région ou son représentant
- Le Président du Département ou son représentant
- Le Président de la CCPR ou son représentant
- Le Bureau du Syndicat Mixte
- 1 représentant de la Compagnie Nationale du Rhône

► Les comités de suivi

Il s'est réuni 9 fois et permet une revue de projet technique régulière avec l'ensemble des parties prenantes au projet. Ce comité est systématiquement précédé la même demi-journée d'un échange technique entre les quatre collectivités visant à préparer les Bureaux et Comités syndicaux. Ses membres sont :

- Le directeur du Syndicat Mixte
- La chargée de mission transport du Conseil Régional Rhône Alpes,
- Le directeur de la Maison du Département de l'Isère Rhodanienne,
- Le chargé de mission développement économique de la CC Pays Roussillonnais,
- Le Directeur de projet INSPIRA d'Isère Aménagement,
- La chargée de mission Aménagement de la CNR,
- La responsable urbanisme de la Mairie de Salaise,
- Le représentant de la Mairie de Sablons,
- Le directeur adjoint du SANO-DDT Isère.

► L'équipe



Marianne AUDOUARD Finances et gestion (50%)



Anne-Sophie BOUGARD – Qualité sécurité environnement



Vincent DAÏN – Direction



Anne-Marie ESCOFFIER – Administratif et communication



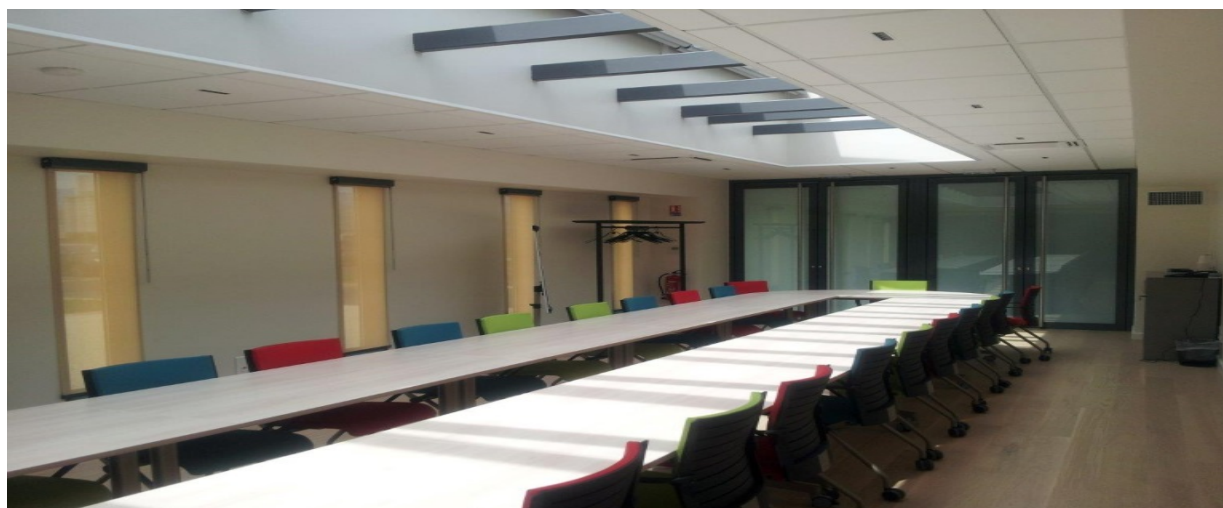
Rémi LAPORTE – Développement économique



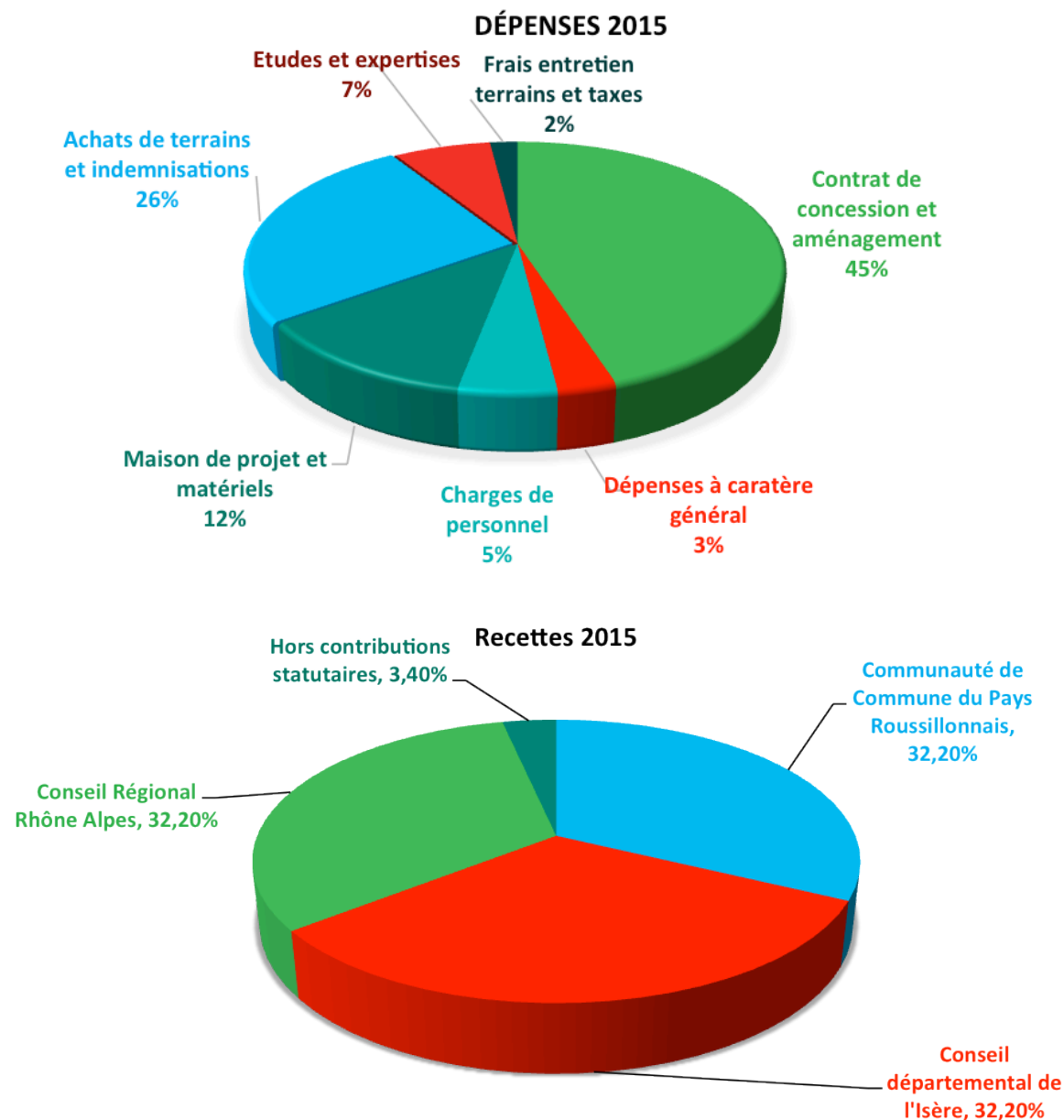
Andréanne VARNET – Report modal (50%)

► La maison de projet

Le Syndicat Mixte a pris ses quartiers dans l'ancienne péniche convertie en lieu d'accueil. C'est également la domiciliation d'INSPIRA-Entreprises. Actuellement, le taux d'occupation des lieux, comprenant la location de salles, est de 47%



► Budget 2015 : 5,3 M €



Détail des recettes hors contributions statutaires :

Conseil Régional Rhône Alpes – GPRA	1,92 %
Conseil Régional Rhône Alpes – CDDRA	0,81 %
Conseil Départemental de l'Isère – CDDRA	0,38 %
EPCI du GPRA	0,05 %
Revenu des immeubles (location de salles/bureaux)	0,23 %



22 ENTREPRISES, 900 EMPLOIS

- Dekra
- Les Courriers Rhodaniens
- Delmonico Dorel
- Eiffage Travaux Publics
- Coopérative Agricole Dauphinoise
- Trédi
- Union de stockage Rhône-Saône
- SI2P
- GDE
- Euromaster
- HLOG
- Transport Cottard Glénat
- Linde
- Ribière
- Locapal
- SN3P
- Eurofloat
- Rubis Terminal
- Thor
- VBL
- Engrais Sud Vienne
- Annonay Production France

► Les publications auxquelles a participé INSPIRA

INSPIRA s'est mobilisé dans le cadre de séminaires de travail et est ainsi présent dans diverses publications :



Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire de Salaise-Sablons | 311 rue des Balmes 38150 Salaise suranne
Tél : 04 74 86 83 80 | Fax : 04 74 86 83 89